

Conseil de quartier de Belleville

Commission cadre de vie



Jeudi 18 avril 2024, Archipelia

Liste de présences :

Agnès BELLART	Claire COTINAUD	Mohamed AMRI
Françoise BESSET	Chantal RADER	Justin MEULEMAN
Mô MATHEY	Emmanuelle DEHAIS	Michel TAQUET
Elsa POLAT	Blandine COINCE	Pierre GOLDET
Ariane MELLET	Natacha DE LA SIMONE	Jim VIEILLE
Jennifer DIONISIO	Karine MAURY	Hussain MAZHAR
Seynabou NDOUR	Inès VIEILLE MOLLARD	Richard BOURJADE
Morgan PAGE	Jacques BUISSON	
Sophie CARRE	Setni BARO	

Excusé-e-s :

Martha HURTADO	Hervé SALLAZ
Emmanuelle JOLY	Christian BEN TOLILA

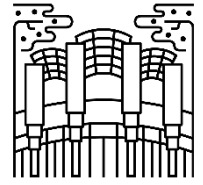
La commission cadre de vie a invité Vincent Goulin, adjoint au Maire du 20e en charge des transports, des mobilités, des déplacements, du Code de la rue et de la végétalisation de l'espace public et Michel Roger en charge de la voirie pour aborder des questions autour de l'espace public.

Ordre du jour

- 1) EMBELLIR VOTRE QUARTIER
- 2) « RUE AUX ENFANTS » RUE DU JOURDAIN
- 3) VEGETALISATION ET APAISEMENT RUE OLIVIER METRA
- 4) QUESTION SUR DES PROJETS DANS LE QUARTIER
 - ☛ Aménagement cyclable rue des Pyrénées
 - ☛ Traverse de Belleville
 - ☛ Travaux rue Henri Chevreau
 - ☛ Plaque devant la boulangerie du 304 rue des Pyrénées
 - ☛ Base de vie des travaux rue Bisson
 - ☛ Parkings vélo dans le quartier
 - ☛ Graffiti dans le quartier

Calendrier du mois :

- ✓ 20/4 (11h) - Inauguration du square Idir (place Ménilmontant)
- ✓ 21/4 (14h) - La Pyrénéenne
- ✓ 23/4 (18h) - Conférence gesticule : " J'aurais dû m'appeler Aïcha " - Ayyem Zamen
- ✓ 23/4 (19h) - Organisation évènement de quartier - Foyer Bisson
- ✓ 26/4 (9h-13h) - Table-ronde science participative - Campus des Cordeliers
- ✓ 27/4 (12h30-18h) - Enviebrations : Festival Envie le Labo - place Maurice Chevalier
- ✓ 2/5 (19h) - Conseil de quartier - Ayyem Zamen
- ✓ 6/5 (19h) - Conseil d'arrondissement 20e
- ✓ 6-12/5 - SLAM - Grand poetry
- ✓ 2/5 (19h) - Conseil de quartier - Foyer Bisson
- ✓ 6/5 (19h) - Conseil d'arrondissement 20e
- ✓ 13/5 (19h30) - Les périmètres de sécurité des JOP dans le 20e - Mairie du 20e
- ✓ 15/5 (19h) - Plénière CQ Plan Climat - Mairie
- ✓ 16/5 (19h) - Commission cadre de vie - Archipélia



1) Embellir votre quartier

La commission cadre de vie a participé et contribué au projet « Embellir votre quartier ». Elle a participé aux marches exploratoires et a déposé des idées pour améliorer le cadre de vie dans notre quartier. Lors de la restitution du 19 octobre dernier, comme de nombreux habitant.es, la commission avait exprimé sa déception sur les actions retenues et le peu d'arguments présentés pour justifier les propositions, très éloignées de l'ambition annoncée initialement. La mairie avait accepté la mise en place d'un comité de suivi, toujours attendu.

Nous faisons le point avec les élus en charge des projets dans l'espace public.

Pour les élus, « Embellir » doit faire converger les propositions des habitant.es, le soutien populaire que ces propositions ont reçu (les « like » sur la plateforme) et la politique pour laquelle la municipalité a été élue (la qualité de l'air : priorité aux mobilités douces ; le climat : la végétalisation).

Vincent Goulin regrette que la « pacification » de la rue de Ménilmontant n'ait pu être retenue. Seule la contre-allée entre les rues des Amandiers et Sorbier sera végétalisée. Il rappelle que la mairie de Paris a engagé une politique de réduction de la circulation automobile, de développement des pistes cyclables et de végétalisation l'espace public, pour atteindre les objectifs annoncés en début de mandature.

Les interrogations des habitant.es portent sur les stationnements pour les approvisionnements ou pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et sur l'efficacité des mesures. Les élus soutiennent que les rues piétonnisées ou apaisées restent ouvertes aux livraisons, mais en respectant les différentes réglementations (horaires de circulation, durée d'arrêt, catégorie du véhicules, ...). Pour les personnes en situation d'handicap, un dispositif municipal permet aux véhicules les transportant de stationner gratuitement et d'obtenir un emplacement réservé.

A Paris l'Observatoire des mobilités indique une baisse de 50% de la circulation automobile depuis 20 ans accompagnée d'une baisse de la gravité des accidents. En parallèle la fréquentation des pistes cyclables augmente.

Sur le peu d'ambition des propositions, les élus précisent que l'apaisement de la rue Picabia et l'inversion du sens des rues Bisson et Pali Kao va limiter le trafic de transit notamment par la rue Ramponeau qui avait fait l'objet de propositions des habitant.es pour réduire le trafic automobile et d'aménagement. Par contre, la demande de réparation du revêtement très accidenté et très bruyants pour éviter les risques d'accident devra être prise en compte, dans une action de voirie ordinaire.

La circulation sera apaisée devant les écoles Couronnes et Julien Lacroix, sans que l'on connaisse la forme que prendra cet aménagement. Actuellement les services de la ville étudient les solutions et préparent l'ensemble des autorisations.

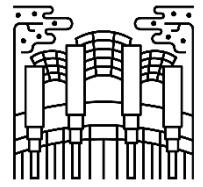
Il est dommage que les circulations de transit entre la rue des Pyrénées et la rue de Ménilmontant par la rue des Cascades ou Henri Chevreau et vers le boulevard de Belleville via la rue des Couronnes ne soient pas réduites. La place Krasucki a fait l'objet de nombreuses propositions d'habitant.es dans le cadre d'Embellir mais aussi depuis plusieurs années au budget participatif pour supprimer le stationnement illicite et réduire les circulations de transit.

Les aménagements de la rue Piat subissent également le même sort après avoir été oublié du budget participatif en 2019, cette rue n'a pas été retenue.

Pour les élus, le comité de suivi ne devrait se mettre en place qu'après la phase d'étude.

Le conseil de quartier relancera la Mairie pour sa mise en place en septembre.

La mise en œuvre des réalisations dans le quartier Belleville-Amandiers se ferait en 2025 et 2026.



2) « Rue aux enfants » rue du Jourdain

Les commerçant.es et riverain.es de la rue du Jourdain ont été informé.es en novembre dernier de la mise en place d'une rue aux écoles (désormais appelée « rue aux enfants ») dans leur rue.

Plusieurs réunions se sont tenues avec les élu.es et les riverain.es, habitant.es, commerçant.es et associations. Le conseil de quartier regrette de ne pas avoir été convié aux différentes organisées à ce sujet.

Un habitant de la rue du Jourdain, membre de l'association Village Jourdain, propose de présenter son analyse sur le projet et les inquiétudes qu'il suscite auprès des riverain.es.

Si ce projet était demandé par une partie des riverain.es, la méthode peu participative, les contraintes imposées aux commerçant.es de la rue notamment sur leurs étalages et les livraisons ainsi que la suppression de la participation des habitant.es pour la végétalisation, sont loin de faire l'unanimité.

Beaucoup aimerait qu'une solution soit trouvée pour les commerçant.es qui font partie intégrante de la vie de cette rue et du quartier.

Les élus présentent le dispositif « rues aux enfants » et les avantages de ce programme qui permet de renforcer la végétalisation, la sécurité à proximité des écoles et de réduire la pollution dont les risques pour la santé sont plus importants pour les enfants. Ils réfutent certains arguments comme le faible nombre de traversées des plates-bandes dont la longueur serait imposée par le dispositif d'arrosage automatique.

Le ramassage des ordures ménagères fait également l'objet d'interrogation. Est-ce que les containers devront être déposés en dehors de la zone piétonne pour que les véhicules de la propreté puissent les ramasser ? Cette question est du ressort de l'élu à la propreté Martin Bussy. Elle devra lui être posée. Une placette est prévue devant l'école. Les barrières installées devant en conformité avec le plan Vigipirate devrait obtenir l'autorisation d'être enlevée.

L'aspect visuel est également critiqué. Ce serait les architectes des bâtiments de France (ABF) qui ne laisseraient que peu de latitude pour l'aménagement en raison de la proximité de l'église. La circulation des véhicules d'urgence impose également la « rectilignité » de la voie centrale. Les élus invitent les habitant.es à écrire aux ABF, qu'ils considèrent peu ouverts aux arguments, pour exprimer leurs griefs.

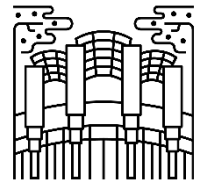
Les commerçant.es espèrent qu'ils seront entendu.es et que l'aménagement leur permettra de conserver leurs étalages et leurs contre-étalages. Pour cela il sera nécessaire de diminuer la largeur de la bande végétale. Ils font référence à la bande étroite végétalisée à proximité, rue Constant Berthaud. Ce projet privé a fait l'objet d'un permis de débitumiser, le cadre n'est pas le même que celui de la rue du Jourdain. Si les commerçant.es ne conserveraient pas ces étalages, ils craignent de ne pouvoir continuer leur activité dans cette rue. Ce qu'aucun riverain.e ne souhaite.

Il semble étonnant également étonnant pour certain.es que cette rue végétalisée par les habitant.es depuis plusieurs années soit aménagée sans qu'un espace végétalisé ne soit confié à l'association très active pour animer la place Henri Malberg et végétaliser et entretenir les pieds d'arbre. Les projets doivent tenir compte des spécificités des quartiers.

Faire la Ville avec les habitant.es ne doit pas être un slogan creux mais une réalité.

La Mairie a accepté la demande des commerçant.es de décaler les travaux d'octobre 2024 au 15 février 2025 pour leurs permettre de bénéficier des fêtes de fin d'année.

Le conseil de quartier renouvelle sa demande d'être convié aux prochaines réunions.



3) Végétalisation et apaisement rue Olivier Métra

L'amicale Métra est porteuse d'un projet de végétalisation dans la rue Olivier Métra lauréat du budget participatif en 2021 (« Un 20e plus vert »). Après plusieurs réunions sur site avec les élus et les différents services de la Mairie (jardins partagés, voirie, végétalisation de l'espace public, propreté), et, au regard, des obstacles dressés, l'amicale Métra s'inquiète de l'avenir de ce projet.

L'Amicale rappelle son projet de végétalisation d'une rue qui accueille cinq écoles en réseau éducatif prioritaire (REP) et présente l'état du projet consécutif aux différentes réunions sur site.

- La végétalisation sur la chaussée : Vincent explique que « la doctrine a changé » depuis 2021. Les projets dans l'espace public ne sont plus menés dans ce cadre mais doivent être intégrés au dispositif « Embellir ». La rue Olivier Métra n'a pas été intégrée dans le dispositif du quartier Belleville-Amandiers mais devrait être rattaché à celui de Gambetta, programmé dans la phase 5, ce qui pourrait laisser supposer pour la période 2025-2027. Les permis de débituminer sont difficilement mis en œuvre. Actuellement beaucoup de demandes seraient en attente.
- La végétalisation des pieds d'arbre devant les écoles et la végétalisation des points de dépôt d'encombrants font l'objet d'un permis de végétaliser de la part de l'Amicale. La Ville ne finance plus les bacs ou les plates-bandes plantées autour des arbres. Les porteurs de projet doivent trouver un financement. Pour les modèles de jardinières l'Agence de l'Ecologie Urbaine de la Ville de Paris peut les conseiller.
- L'installation de parkings à vélo. Michel Roger précise que la loi d'orientation des mobilités (LOM) demande l'obligation de la suppression du stationnement motorisé sur les 5 mètres en amont des passages pour piétons. La Ville substitue ces emplacements par des parkings vélo et préserve ainsi la visibilité.
- L'apaisement de la circulation. Michel Roger indique qu'une étude est en cours pour inverser le sens de circulation de la portion de la rue Olivier Métra entre la rue de l'Ermitage et l'angle Rigoles-Pixérécourt dans le but d'apaiser la circulation sur l'ensemble de la rue. L'étude doit également prendre en compte les reports de circulation.
- Les deux espaces de jardins partagés devraient pouvoir être aménagés. Mais ni les services de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE), ni la Maison du Jardinage n'ont pas donné de calendrier pour l'aménagement des squares situés dans le haut de la rue Olivier Métra à

L'amicale Métra craint que toutes ces difficultés et ce temps long pour la mise en place d'activités participatives de jardinage démotivent une partie des porteurs de projet. Nombre d'entre eux sont parents d'élèves et associent ce projet à la scolarité de leurs enfants. L'amicale fera une demande de soutien auprès du conseil de quartier pour les bacs ou les plates-bandes.

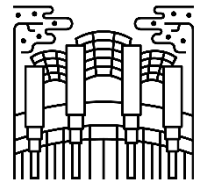
Au conseil de quartier on estime que les nombreux obstacles rencontrés plombent le dispositif du budget participatif.

4) Question sur des projets dans le quartier

👉 Aménagement cyclable rue des Pyrénées

En novembre 2023 le conseil d'arrondissement a voté un vœu pour lancer des études pour l'installation d'un aménagement cyclable qualitatif rue des Pyrénées.

Les services de la Ville de Paris étudie la faisabilité d'aménagement cyclable et envisage la réalisation d'un tronçon de la rue des Pyrénées pour 2026. L'objectif, à termes,



➡ Traverse de Belleville

En janvier, le conseil d'arrondissement a voté un vœu pour que la Ville de Paris et Ile de France Mobilité lancent une étude sur la faisabilité financière et le parcours potentiel d'une prolongation du parcours de la « Traverse de Charonne » dans la moitié nord de l'arrondissement, et en particulier dans les quartiers des Amandiers et Belleville.

Les élus ne semblent pas informés de l'avancement de cette étude.

Le conseil de quartier interrogera Maxime Sauvage, porteur de ce vœu, sur cette étude.

➡ Travaux rue Henri Chevreau

La Mairie du 20^e annonce sur son site des travaux du concessionnaire gaz (GRDF) rue Henri Chevreau et rue des Couronnes. Le plan de circulation qui en découle ne semble pas opérationnel.

Michel Roger a transmis une réponse après la réunion.

« L'intervention de GRDF rue Henri Chevreau ne va pas impliquer de modification dans le plan de circulation. Le concessionnaire a trouvé une solution qui ne nécessite plus de fermer à la circulation la partie de la rue Henri Chevreau entre la rue des Couronnes et la rue de la Mare. »

Seule la circulation piétonne va être impactée jusqu'au 17 mai.

➡ Plaque devant la boulangerie du 304 rue des Pyrénées

Depuis août 2023, une plaque métallique pour couvrir l'accès à des conduites de gaz est installée devant la boulangerie du 304 rue des Pyrénées.

Cette plaque est dangereuse car elle est mal ajustée et glissante par temps de pluie. Il y a beaucoup de chutes quelqu'un s'est cassé le bras. Une plainte aurait été déposée.

Une réponse est attendue. Et certainement une intervention pour sécuriser ce trottoir.

➡ Base de vie des travaux rue Bisson

La base de vie du chantier de Pôle d'activités artisanales inquiète les riverain.es qui sont inquiets pour leur mobilité et leur sécurité.

La base vie du chantier rue Bisson devrait être déplacée rue Julien Lacroix au niveau de l'ancienne école qui fait l'angle avec la rue Ramponneau.

➡ Parkings vélo dans le quartier

Michel Roger a transmis les emplacements de parking à vélo installés dans le quartier : avenue Taillade, 2 rue Frédéric Lemaître, carrefour Lesage/Julien Lacroix, 31 rue des Maronites, carrefour Pressoir/Couronnes, carrefour Pressoir/Maronites, carrefour Frédéric Lemaître/Olivier Métra.

➡ Graffiti dans le quartier

Plusieurs personnes déplorent le « graffitiage » de fresques réalisées par des artistes. Ces dégradations laissent les habitant.es démuni.es. Que faire ? A rediscuter lors d'une prochaine réunion.